

Réunion du 31 mars au ministère sur la réforme du collège : **FO, SNES, CGT et SNALC quittent la séance**

Ce 31 mars, les organisations syndicales étaient invitées à une dernière réunion sur le projet de réforme du collège. Leur étaient présentés les projets de décret et d'arrêté mettant en œuvre cette réforme qui devraient ensuite être soumis au Conseil Supérieur de l'Éducation du 10 avril.

Les dispositions annoncées précédemment sont maintenues : notamment l'autonomie des établissements sur 20% des horaires et l'amputation des horaires disciplinaires au profit d'enseignements dits pratiques interdisciplinaires au contenu défini localement.

Le projet de décret ajoute une disposition supplémentaire : les horaires de chaque discipline pourraient être modulés sur l'ensemble du cycle. Autrement dit, il n'y aurait plus d'heure fixe par niveau de classe, mais un volume horaire global par matière sur 3 ans (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).

Autant dire qu'il n'y aurait plus d'horaires nationaux. L'organisation des enseignements serait fixée par le Conseil d'administration dans le cadre du projet d'établissement.

Le projet de réforme est aggravé de réunion en réunion, s'opposant aux revendications des enseignants, qui pourtant remontent de tous les établissements, notamment l'allègement des effectifs dans les classes et le rétablissement des dédoublements.

Dans ces conditions, constatant que la discussion est bloquée, le SNFOLC s'est associé au SNES, à la CGT et au SNALC et a quitté la séance.

Pour FO, ce projet est inacceptable.

La voie de la sagesse, c'est de le retirer. C'est le seul choix que devrait faire le ministre pour éviter un conflit majeur.

Le SNFOLC est disponible pour l'action commune pour tout mettre en œuvre pour obtenir l'abandon de ce projet.

Cette réforme s'inscrit dans une logique, celle de l'austérité et du pacte de responsabilité, celle de la territorialisation de l'école et de la réforme territoriale.

Le 9 avril les confédérations FO, CGT, Solidaires et la FSU appellent à la grève interprofessionnelle. Le SNFOLC invite les personnels à y participer pour dire : « austérité, déréglementation, contre-réforme, il faut que cela s'arrête ! »

**Le projet de
réforme est
aggravé de
réunion en
réunion**